

Réunion de la Commission Cadre de Vie CQBP du 14 Janvier 2026

Présentes : Suzanne Noudelmann, Said Abdai Tamzat, Jacqueline Roy

Présents : Michel Charpentier, Olivier Dortu

Excusé : Hervé Brun

La réunion a débuté à 19 h 15.

1. Lors de PARIS RESPIRE, la Commission demande de rétablissement de la circulation du Bus 69 par la rue de la Roquette, entre la place de la Bastille et la place Léon Blum

Lors de sa réunion mensuelle du 13 octobre 2025, la Commission Cadre de Vie du CQBP avait demandé le rétablissement du passage du bus RATP N° 69 par la rue de la Roquette entre la place de la Bastille et la place Léon Blum, lors des journées de "Paris Respire" comme cela est indiqué et autorisé dans le Bulletin Officiel de la Ville de Paris du 4 juin 2021

À ce jour, 14 janvier 2026, la Commission Cadre de vie CQBP n'a reçu aucune réponse, ni aucune information de la part de la Mairie du 11ème concernant un éventuel rétablissement du passage du bus 69 dans la rue de la Roquette lors des journées PARIS RESPIRE.

La Commission Cadre de vie CQBP souhaite une réponse à sa demande du 13 octobre 2025 et la reformule ce jour.

2. Problèmes des vélos qui circulent en sens interdit et sur les trottoirs

Dans notre quartier Bastille-Popincourt, il a été constaté à nombreuses reprises, notamment dans l'après-midi, en début de soirée, aux heures de pointe, que des vélos circulent en sens interdit dans des rues où pourtant le sens interdit tout véhicule (véhicules, motos et vélos) (panneau B1) est indiqué.

Les vélos circulent aussi sur les trottoirs au mépris des règles du Code de la Route.

Ce comportement récurrent, observé principalement sur la rue de la Roquette, entre le 80 et la place Léon Blum représente un danger pour les piétons et complique la circulation automobile.

Il est demandé à la Police Municipale et à la Police Nationale de bien vouloir renforcer les contrôles, de verbaliser systématiquement pour faire cesser ces manquements dangereux pour tous.

Afin d'améliorer la sécurité urbaine et la fluidité du trafic, la Commission Cadre de vie CQBP suggère qu'une campagne de sensibilisation ciblée soit réalisée par la Mairie du 11^{ème} et de Paris auprès des cyclistes pour le respect des sens interdit à tout véhicule (Panneau B1), pour une sensibilisation au respect du Code de la Route, et leurs faire connaître le montant des amendes encourues en cas d'infraction.

3. Nuisances et négligences des restaurants et des cafés et des établissements recevant du public

La Commission Cadre de Vie CQBP constate le non respect du vivre ensemble et de la réglementation de la Ville de Paris et de la loi. Ces négligences de certains restaurants, bars, certains établissements recevant du public portent préjudices aux habitants.

Depuis plusieurs années, par exemple, l'établissement "La fée verte" (108 rue de la Roquette 75011 Paris) avec ses chaises en double rang, déborde systématiquement sur le trottoir et au droit des passages pour piétons, ce qui entrave fortement la circulation piétonne ainsi que le déplacement des personnes à mobilité réduite, des poussettes d'enfant et des personnes en fauteuil roulant.

Ci-dessous, quelques photos des débordements sur le trottoir du restaurant "La fée verte".



Sauf erreur, la largeur de trottoir autorisée pour cet établissement est 0,60m. On constate une utilisation du trottoir de plus de 1 mètre.

Une verbalisation systématique de ces infractions est demandée à la Police Municipale et/ou à la Police Nationale.

Il est évident que cet établissement n'est pas le seul dans ce cas. Il serait souhaitable que la Police Municipale et/ou Nationale intervienne plus souvent et de manière régulière dans le quartier Bastille-Popincourt afin de relever ce type d'infraction et de sanctionner comme il se doit.

4. Panneaux d'information du Conseil de Quartier Bastille Popincourt

La Commission avait demandé à Hervé Brun de remettre la clé des panneaux d'information du Conseil de Quartier Bastille Popincourt.

Ce, dans le but, que ces panneaux puissent retrouver un affichage correct des informations sur le Conseil de Quartier Bastille Popincourt et ainsi mieux faire connaître ses actions auprès des habitants et les inviter à participer à notre Conseil de Quartier.

Le Commission réitère à Hervé Brun sa demande de restitution sans délai de la clé des panneaux d'information du Conseil de Quartier Bastille Popincourt.

Les Conseils de Quartier représentent un moyen de valoriser la démocratie participative de proximité.

Ci-dessous, photo de l'un de nos panneaux, au 100 rue de la Roquette 75011 Paris, prise début janvier 2026, qui a une présentation désastreuse et sans saveur, sans aucune information des actions du Conseil de Quartier Bastille Popincourt. Cela ne doit plus perdurer.



Fin de notre réunion à 20 h 30

Notre prochaine réunion se tiendra le lundi 09 février 2026 à 19h

La salle de réunion vous sera communiquée